



communiqué

N°: 83
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 17 MAI 1982

COMMUNIQUÉ SUR LA NAMIBIE PUBLIÉ
PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU CANADA, DE LA FRANCE,
DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,
DU ROYAUME-UNI ET DES ETATS-UNIS,
LUXEMBOURG, LE 17 MAI 1982

Les Ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis se sont réunis au Luxembourg le 17 mai 1982 afin de poursuivre leurs efforts en vue de parvenir à un prompt règlement du problème namibien en accord avec la Résolution 435 du Conseil de Sécurité.

Les Ministres ont pris note des réponses qu'ils ont reçues des parties concernées aux propositions des Cinq sur les principes constitutionnels devant guider les travaux de l'Assemblée constituante de Namibie. A la lumière de ces réponses, les Ministres ont donné instruction à leurs représentants de hâter la solution des questions encore en suspens avec l'objectif d'entreprendre la réalisation de la Résolution 435 en 1982. Ils comptent présenter très bientôt aux parties concernées des propositions portant notamment sur l'impartialité et le GANUPP.

Ils ont souligné la nécessité de réponses positives et souples aux propositions qu'ils vont présenter et cela dans la perspective d'une rapide mise en oeuvre de la Résolution 435.

Les Ministres se sont mis d'accord pour continuer de réserver la possibilité d'autres procédures de négociations qui pourraient se révéler utiles en fonction de développements ultérieurs.